L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire:

Un An............ $3 00

Six Mois.......... 1 50

Quatre Mois........ 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en sus de matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers.

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frances Block, femme décédée de Wm E. Davids.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,266—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Henry, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Andrew H. Wilson, avocat. 29 nov—29 déc 3 8

Succession de Florent Riemer. [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67 976—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Robert Legier, agent, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat. 29 nov—29—déc 3 8

Succession de Julien Dejour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69,126—Division A—Attendu que Sophie Duplantier, veuve de Julien Dejour, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Julien Dejour, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas. F. Claiborne, avocat. 29 nov—29—déc 3 8

Succession de Eva Washington Whaley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,128—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire et final présenté par John Baptiste, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 27 nov—27—déc 1 6

Successions d'August et Caroline Sterwald.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69,112—Division C—Attendu qu'Amelia Sterwald, femme de James J. Rainey, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feux August et Caroline Sterwald, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas & Sutton, Fred. C. Marks, avocats. 27 nov—déc 1 6

Succession de Isidore Sossier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,207, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Isaac Levengard et Gabriel A. Sossier, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 29 nov—29 24 29

Succession de Elizabeth Josephine Helwick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 69,166—Division A—Attendu que Rebekah Helwick a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Elizabeth Josephine Helwick, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. C. C. Friedrichs, avocat. 27 nov—27—déc 1 6

Succession de Amasa M. Hinds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,856—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Helen E. Putnam, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Merrick et Lewis et Philip Gensler, Jr, avocats. 19 nov—19 23 29

Succession de Mme York A. Woodward.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,850 — Division C — Attendu que Peter G. Riddell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme York A. Woodward, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel & Hart, avocats pour P. G. Riddell. 19 nov—19 23 29

Succession de John Irvine.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,016—Division A—Attendu que Robert W. Irvine a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Irvine, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Wickliffe & Falls, avocats. 21 nov—21 25 30

Succession de Jacob Henry Aickles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,965—Division B—Attendu que Mme Rosa Moore, veuve de Jacob Henry Aickles, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Henry Aickles, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. 21 nov—21 25 30

Succession de Mahala Chapman, née French.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,515—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sheadrick Chapman, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. C. H. Oetemberger, avocat. 22 nov—22 26 déc 1

Succession de R. H. Bayly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 1,426 — Division C—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu R. H. Bayly, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 26 nov—26 30—déc 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:0:—

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

De Wm Lawrence Stevenson vs James Williams.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 11,218—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 30me jour de décembre 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et y appartenant et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dixième, Harmonie, Willow et Clara, désigné comme lot No 6, de l'îlet No 280 sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Benj. Ory, notaire public le 26 juin 1890, d'après lequel plan ledit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Dixième par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Enregistré au Bureau de Aliénations L. 145, folio 380. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et auxquelles.—Conditions, comptant.—CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

29 nov—29—déc 6 13 20 27 28 30

John L. Byrne Co., Ltd. vs Mme W. H. Williamson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 10,076—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Paterno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 4me jour de décembre 1902, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une épicerie et buvette, consistant en épiceries, vins, liqueurs, balances, vitrines etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus. d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable. Chas. A. Schreiber, avocat.

25 nov—25 30—déc 4

James H. Maloney vs Mme Leslie Harlan "Veuve."

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 10,981—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Paterno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, le MARDI, 2me jour de décembre 1902, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison et effets mobiliers, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable 1re Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

23 nov—23 30—déc 2

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Choix non-Améliorée dans le Premier District,

Consistant de deux portions de terre bonnes pour la construction d'entrepôts, bâtisses d'écuries ou cottages doubles, et contigus dans le fond aux écuries de Schmidt et Ziegler.

Succession de Richard B. Schmidt.

No 68,416 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division —.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 2 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, daté le 27 octobre 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Richard B. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Cette portion de terre de valeur comprenant près de deux lots désignés comme lot "B" dans l'îlet borné par les rues Galennié, Tchoupitoulas, Annunciation, St Thomas et Erato et mesurant quarante huit (48) pieds de face sur la rue Galennié, sur une profondeur de cent quatre vingt quatorze pieds, dix pouces et quatre lignes (194' 10" 4''') sur la ligne la plus près de la rue St Thomas; de là sur une ligne à angle droit à ladite dernière décrite ligne s'étendant dans le fond vers la rue Tchoupitoulas une distance de vingt trois pieds sept pouces [23' 7"]; de là sur une ligne de profondeur parallèle avec la susdite ligne décrite de cent quatre vingt quatorze pieds dix pouces et quatre lignes [194' 10" 4'''] et étant à angle droit une distance de cinquante pieds [50']; de là une largeur dans le fond sur une ligne à angle droit et s'étendant vers la rue Tchoupitoulas de deux pieds sept pouces et cinq lignes [2' 7" 5''']; de là s'étendant sur une ligne à angle droit et vers la rue Galennié cinquante deux pieds dix pouces six lignes (52' 10" 6'''), de là à angle droit à ladite dernière ligne mentionnée et s'étendant vers la rue Tchoupitoulas vingt deux pieds deux lignes (22' 0" 2'''), de là sur une ligne à angle droit et s'étendant vers la rue Galennié cent quatre vingt onze pieds onze pouces deux lignes (191' 11" 2''').

Cette propriété de valeur est exceptionnellement bien remblayée, d'une profondeur remarquable et peut être utilisée pour divers usages et est contigue dans le fond à l'écurie de Schmidt & Ziegler. Voyez le plan à la Bourse.

2° Un certain lot désigné par la lettre D, dans le même îlet que la propriété ci-dessus décrite et ayant une façade à la rue St Thomas de trente et un pieds deux pouces et quatre lignes (31' 2" 4''') sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Erato, laquelle ligne est à un angle obtus à la rue St Thomas de cent dix sept pieds deux pouces (117 pieds 2 pouces) avec une largeur dans le fond sur une ligne s'étendant vers la rue Galennié à un angle aigu à la sus-mentionnée ligne de côté décrite, trente huit pieds quatre pouces (38' 4"), de là sur une ligne vers la rue Galennié et s'étendant à la rue St Thomas, étant un angle obtus à la ligne du fond cent quatorze pieds huit pouces et six lignes (114' 8" 6''').

Le tout d'après un certain plan par S. G. Del Isle, I. C. et voyer, daté le 29 mars 1901. Ce beau lot est contigu dans le fond à la propriété premièrement décrite et convenable pour cottage double, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en un ou deux ans; les billets pour la portion non-payée devant être garantis par hypothèque et les clauses usuelles de sécurité, portant 8 pour cent d'intérêt par an. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Fred. C. Marx, Esquire, notaire. Un dépôt de 10 0,0 requis au moment de l'adjudication. 1er nov—1 2 9 16 23 30 — déc 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Wm G. King vs Percy Saint.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 4 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 21 octobre 1902 et signé le 27 octobre 1902, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, (Dossier No 68,719), in re Wm G. King vs Percy Saint; il sera vendu à l'enchère publique:

Trois lots de terre dans l'îlet No 112 (Burthe ville), étant les lots 9, 10 et 11 dudit îlet, borné par les rues Victor, Léonce et Calhoun et la ligne de la propriété Foucher mesurant 90 pieds de face à la rue Calhoun sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Un dépôt de 10 0,0 est requis.

2 nov—2 9 16 23—déc 4

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères. Stein—[illegible]

VENTES A L'ENCAN

E. A. Carrère.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 23 Décembre 1902 A MIDI

COTTAGE SIMPLE

1318 rue Freret, près de la rue Clio.

Cottage simple, 1211 rue S. Liberté, Près de la rue Clio.

Résidence double à deux étages, 1205-1207 rue S. Liberté, près de la rue Clio.

LOT A BATIR,

Rue Clio, près de la rue Liberté.

Succession de Mme Mary Dwyer (Vve de J. W. Maher).

No 68,661—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 23 décembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu, daté et signé le 16 novembre 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Freret, Clio et Erato; ledit lot mesurant 28' 4" 3''' de face à la rue Freret, 13' 9" 9''' de largeur dans le fond, sur une profondeur de 126' 7" 3''' plus ou moins, vers la rue Erato et 127' 6'' plus ou moins, sur la ligne de côté vers la rue Clio.

Les améliorations sont connues comme 1318 rue Freret, comprenant un cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré, contenant galerie sur la façade et dans le fond, 3 chambres et cuisine, dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard Clio et Erato. Ledit lot mesurant 29' de face à la rue Liberté, sur 112' de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme 1211 rue Liberté, actuellement un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur la façade et 2 chambres. Dans le fond est une dépendance en bois à deux étages couverte en ardoises avec galerie et 5 chambres. Dans la cour se trouvent citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato, mesurant 29' de face à la rue Liberté sur quatre vingt un pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec le privilège ou usage d'une allée commune dans le fond de trois pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Clio.

Les améliorations sont connues comme 1205-1207 rue Liberté, comprenant une résidence double à deux étages, retirée de la rue, avec vaste galerie sur la façade; chaque côté contenant quelque six chambres.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Liberté et Howard, mesurant 28' de face à la rue Clio, sur une profondeur de 38' 4" 2''' entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou deux, ou trois ans, au choix de l'acquéreur avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, par toutes les stipulations usuelles. L'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1902, en plus et au-dessus du prix de la vente.

Actes de vente pardevant Wynn G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

M. H. Manion, avocat.

22 nov—22 23 30—déc 7 14 21 23

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi le 23 Décembre 1902.

A la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne.

Trois Morceaux de Propriétés de Valeur dans le Premier District.

No 423 rue Howard, entre les rues Gravier et Perdido. (Maison de résidence à deux étages.) Maison de résidence simple sur la rue Freret, entre les rues Gravier et Perdido, borné par la rue Howard. Un lot avec une petite bâtisse rue Gravier, entre les rues Howard et Liberté, borné par l'avenue Tulane, (contigu à la Louisiana Sash Factory).

Succession de George E. Gorman.

No 68,287—Cour Civile de District — Division E.

PAR CURTIS & GALLAGHER,—Bureau No 846 rue Commune — MARDI, le 23 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge, et daté le 20 novembre 1902 et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, servitudes, privilèges et dépendances en cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, Howard [autrefois Girod] et Freret, et désigné par le numéro dix sept sur un plan fait par H Moellhausen, voyer, daté le 12 décembre 1846, et déposé pour référence en l'étude de William Christy, ancien notaire, comme plan 47 dans le livre de plans No 2. Ledit lot de terre mesurant vingt six pieds cinq pouces et deux lignes (plus ou moins) de face à la rue Howard, sur quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes [plus ou moins] de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'îlet borné par les rues Freret, Gravier, Perdido et Howard, et désigné comme lot No seize et mesurant vingt six pieds cinq pouces et deux lignes (plus ou moins) de façade à la rue Freret sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes (plus ou moins) entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Gravier, Liberté (autrefois St Paul), Howard (autrefois Girond) et l'avenue Tulane (autrefois Common), ayant (mesure anglaise) trente pieds, neuf pouces de face à la rue Gravier sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles; ledit lot est désigné par le numéro cinq sur un plan fait par le défunt Joseph Pilie, alors voyer de ville et annexé à un acte passé pardevant Octave De Armas, notaire en cette ville, daté le 31 août 1831.

Conditions—Comptant; un dépôt de dix pour cent est requis de la date de l'adjudication pour lier la vente. Les actes de vente devant être passés pardevant Bernard Titche, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur est également requis d'assumer les taxes dues et devant être dues pour l'année 1902.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs.

Wynne G. Rogers, avocat.

22 nov—22 23 30—déc 7 14 21 23

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, **New York**

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence en briques à deux étages, No 1416 rue Poydras, entre les rues Liberté et Howard.

Joseph Gondidi vs la succession de Josephine Gondidi.

No 68,768 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 9 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 octobre 1902 et signé le 7 novembre 1902, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Sud Poydras, Howard, Lafayette et Liberté, désigné par la lettre B sur un plan par E. Reizenstein, le 18 mars 1866, déposé en l'étude de Joseph Cohn, ancien notaire, et mesurant 17 pieds 11 pouces et 5 1/3 lignes de face à la rue Poydras sur 166 pieds de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de largeur dans le fond dudit lot, en commun avec celui-ci et d'autres.

Les améliorations sont désignées par le No 1416 rue Poydras, et comprennent une résidence en briques à deux étages, contenant vestibules, 10 chambres, hydrant, etc.

Dans un voisinage où les propriétés augmentent en valeur et un placement payant.

Se louant $60 par mois.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance en billets à 1 et 2 ans, garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles et coutumières, les honoraires d'avocat, l'assurance, etc. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Walter L. Gleason, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 nov—8 9 16 23 30—déc 7 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Demeure désirable à deux étages en briques et en bois, 1738 rue Clio entre les rues Carondelet et Baronne.

Succession de Maria Colden.

No 78,686 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet — JEUDI, 4 décembre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 octobre 1902 de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence à deux étages en briques et en bois, 1738 rue Clio, contenant 9 chambres, hangar, citerne, etc., et plus loin décrite comme un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Baronne, Carondelet et Erato, mesurant 26 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 93 pieds plus ou moins entre lignes parallèles, aboutissant en partie sur une allée dans le fond dudit lot.

Près de tous agréments et à une marche facile du centre des affaires. Toutes les taxes sur la propriété sont payées jusqu'au 1er janvier 1902.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance du prix en un et deux ans, représentée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication. L'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité, en plus de l'hypothèque et privilège de vendeur pour garantir le paiement des billets; dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. M. Quintero, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 nov—8 9 16 23 30—déc 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Simple à Deux Etages.

Avec une grande écurie à deux étages.

No 2237 RUE LAUREL,

Entre les rues Première et Philip.

Succession de Henry Palmer.

No 67,761— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet— MARDI, le 16 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 octobre 1902 et signé le 30 octobre 1902 et d'un ordre daté le 10 novembre 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Philip, Première et Constance, laquelle portion de terre mesure 40 pieds, 4 pouces [plus ou moins] de face à la rue Laurel sur 159 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont désignées par le No 2237 rue Laurel et comprennent une résidence en bois à deux étages avec une écurie à deux étages dans le fond du lot. La résidence contient 6 chambres, l'écurie a 5 étables pour chevaux. (rolling gem). Grand grenier pour fourrage, 2 citernes, hangar, etc., dans la cour.

Conditions—Comptant; 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente par devant Theo Cotonio, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. J. Maloney, John Bassich, avocats.

16 nov—15 16 23 30—déc 7 14 16

J. A. Reinach.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Une splendide occasion pour un placement payant.

Le cottage double No 218 et 220 rue Broad, près Cleveland.

Le cottage simple, No 2648 avenue Cleveland, près de la rue Broad, comparativement neuf.

Et trois lots de valeur améliorés.

Succession de Thomas J. Mitchell.

No 68,647—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 636 Allée Commerciale, JEUDI, le 11 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 5 novembre 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Thomas J. Mitchell, il sera vendu à l'enchère publique:

(1) La portion de terre de valeur comprenant trois lots de valeur désignés par les trois lettres C. D. et E, et mesurant chacun trente et un pieds trois pouces et quatre lignes (31' 3" 4''') face à la rue Cleveland, anciennement rue Gasquet, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds (125'). La lettre E formant l'encoignure des rues Broad et Cleveland, le tout se trouvant dans l'îlet borné par les rues Palmyre et Dorgenois.

(2) Un certain lot de terre désigné par la lettre B, avec le cottage à un étage connu par le No municipal 4648 avenue Cleveland, dans l'îlet borné par les rues Broad, Dorgenois, Cleveland et Palmyre et mesurant quarante deux pieds un pouce de face à la rue Cleveland (42' 1" 0''') sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds et 10 pouces (159' 10").

(3) Le cottage de valeur double connu par les Nos municipaux 218 et 220 rue Broad, dans l'îlet borné par les rues Broad, Cleveland, Dorgenois et Palmyre désigné par la lettre E et mesurant trente quatre pieds neuf pouces et quatre lignes (44' 9" 4''') de face à la rue Broad sur une profondeur de quatre vingt treize pieds dix pouces et six lignes (93' 10" 6'''), d'après l'arpentage fait par M. Geo. De Armas, daté le 20 octobre 1902. La propriété ci-dessus est située dans une des meilleures localités du troisième ward, et la propriété améliorée est comparativement neuve.

Termes et conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902 et faire un dépôt de 10 0/0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 nov—9 16 23 30—déc 7 à date

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

ILET DE TERRE DE GRANDE VALEUR.

Dans le Septième District. Attention spéculateurs et chercheurs de domaines. Terrain élevé et beaucoup de remblai. Pour être vendu en bloc ou divisé en lots à la convenance des acquéreurs. Dans l'affaire de la succession de Alfred Sarnes.

No 66,588 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 721 rue Commune JEUDI, le 4 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre daté et signé le 24 octobre 1902 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un îlet de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, îlet No 128 borné par les rues Lowerline, Neuvième (maintenant Sycamore), Adams et Napoléon (maintenant Maron), et mesurant deux cent soixante et un pieds un pouce et deux lignes de façade à la rue Sycamore et deux cent onze pieds quatre pouces sur la rue Maron, équivalent trois cent pieds de façade sur chacune des rues Adams et Lowerline, avec l'exception d'une portion commençant à une distance de cent vingt pieds six pouces et cinq lignes de l'encoignure des rues Adams et Sycamore et mesurant trente et un pieds un pouce et six lignes sur la rue Adams par une profondeur de cent lignes parallèles, de cent vingt pieds avec tous le fond en encoignure du droit de rue Lowerline.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance en un ou deux ans ou au choix en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien et privilège de vendeur, 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuite pour la collection desdits billets, l'acquéreur assumant les taxes de 1902 et les timbres du R. des E. U. et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer 10 0/0 le jour de la vente comme un dépôt pour lier la vente. Acte ou actes de vente devant être passé pardevant L. A. Morenas, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 nov—2 9 16 23 30—déc 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Simple

Bien situé, No 322 rue Hillary, Septième District.

Avec grands terrains, etc.

Dans l'affaire de la succession de Walter V. Crouch et Mary H. Haughton, sa femme, prédécédée.

No 67,812—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 321 rue Commune.—JEUDI 4 décembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre daté et signé le 21 octobre 1902 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet 46 compris entre les rues Hillary, Commercial, McCarty et Adams, désignée comme lots 19, 20, 21 et une partie des lots 13 et 14. Ladite portion de terre commençant à une distance de quatre vingt dix pieds de l'encoignure des rues Commercial et Hillary, et mesurant 90 pieds de face à la rue Hillary sur 127 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, avec une portion de terre additionnelle commençant à une distance de 107 pieds 6 pouces de la rue Hillary sur la ligne divisant les lots Nos 21 et 22 et mesurant 30 pieds de profondeur sur ladite ligne sur 30 pieds de largeur sur la ligne vers la rue Commerciale, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se composent d'un cottage résidence agréable avec vestibule, galeries, 8 chambres, cuisine, hangars, citerne, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur et devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant W. E. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Wm J. Holden, avocat pour la pétitionnaire.

2 nov—2 9 16 23 30—déc 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme veuve John Smith.

No 68,116 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 721 rue Commune—JEUDI, le 4 décembre 1902, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 21 octobre 1902, par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans. Lac, désigné comme un certain lot dans un certain îlet No 5,285 dans Milneburg commençant au lac, ledit lot mesurant dix neuf pieds à la rue Columbus sur une profondeur de quatre vingt six pieds, borné par les rues Columbus, maintenant Washington, Champs-Elysées, Français et Frankford, acquis par ladite défunte Mme Veuve J. Smith par achat de Chas. Cavanac, ancien collecteur de taxes pour le district inférieur de la Nouvelle-Orléans. Le, d'après acte passé pardevant Pierre Alphonse Rabouin, notaire, le 20me jour de janvier 1887. Enregistré dans le L. de S. des T. 124 fol. 381.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1902, faire un dépôt de 25 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 nov—2 9 16 23 30—déc 4

W. H. Fitzpatrick.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Courtiers d'animaux, attention!

MARDI, le 2 décembre 1902, à 11 heures A. M., je procéderai à vendre à l'enchère publique, conformément à l'acte 124 de la session de 1890 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, autorisant la vente par les "Common Carriers" de tout frêt non réclamé et régularisant la disposition des produits, etc., au I. C. R. R. rue Poydras, hangar No 3, à l'encoignure des rues S. Robertson et Poydras, pour le compte de qui cela peut concerner, les suivants, à savoir:

Un "car load" de foin en balle.

Conditions—Comptant, sans limite.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur,

Bureau 824 rue Commune.

23 nov—23 30—déc 2

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 A. M. Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

LA CHAMPAGNE, 4 décembre.
*LA LORRAINE, 11 décembre.
*LA TOURAINE, 18 décembre.
*LA SAVOIE, 25 décembre.
LA CHAMPAGNE, 1er janvier
LA BRETAGNE, 8 janvier.
*Vapeurs à double hélices.

Agence Générale 32, Broadway, New York
FRANK J. ORFILA, No 218 rue Carondelet N. O., Le Agent général du Sud.
E. E. PREVOST, Agt, 722 rue Commune.
1er fév—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

2328 RUE CONSTANCE

Cottages Doubles Rémunératifs.

2247 et 2249 rue Constance, à l'encoignure de la rue Toledano et 1011 et 1013 rue Toledano.

Succession de Mlle Mary O'Donnell.

No 67,886.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.— Bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, le 11 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 14 octobre 1902, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D, absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le joli cottage simple en bois à un étage, No 2328 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Laurel, Philip et Première, retiré de la banquette, avec une jolie barrière en fer, contenant galeries, vestibule, huit chambres, bains, office, hangar, citerne, etc. La maison est construite hors des lignes du lot et a une grande cour sur le côté latéral. Il est proprement tenu. Le lot de terre est désigné par le No 23 sur un devis de même lot sud-ouest par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le 17 mai 1887, annexé pour référence à un acte pardevant A. Maderas, ancien notaire, le 27 [illegible] 188[illegible], lequel dit lot mesurant 30 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue Constance sur 130 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est adaptée soit comme objet de résidence ou placement et est dans un des plus jolis voisinages de cette section de la ville, à proximité de tous les agréments désirables.

2° Le bien construit et rémunératif cottage double en bois à un étage formant l'encoignure, Nos 2247 et 2249 rue Constance, à l'encoignure nord-ouest de la rue Toledano, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Magazine, Toledano et Pleasant, contenant de chaque côté quatre chambres, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage le 1er nov. 1902, par Edgar Pilié, voyer, et mesurant d'après ledit devis 31 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue Constance sur 58 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur et façade sur la rue Toledano, 58 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Pleasant, et 27 pieds 8 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond. Ledit lot formant l'encoignure des rues Constance et Toledano. La propriété est en bon état, présente une attrayante apparence et elle est d'un placement rémunératif.

3° Le joli cottage rémunératif double en bois à un étage Nos 1011 et 1013 rue Toledano, dans le même dit lot et îlet et contigu dans le fond à la propriété ci-dessus dernièrement décrite, contenant de chaque côté trois chambres, hangar, citerne, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur le devis sus-mentionné par Edgar Pilié et mesurant d'après cela 41 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, sur 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Constance, contigu au lot A ci-dessus mentionné, et 33 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Magazine et 41 pieds 4 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond. Un placement rémunératif et qui promet beaucoup.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans pour des billets solidairement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour renforcer la collection des billets les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et assumant les taxes dues et exigibles en 1902 en dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis de l'acquéreur au moment de sa vente. Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

McCloskey & Benedict, avocats.

9 nov—9 16 23 30 — déc 7 11

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence Double,

No 2609 Rue St Louis, coin Dorgenois.

Succession de Augustin François.

No 66,480—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 16 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, signé le 7 novembre 1902, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

La résidence double en bois, No 2611 rue St Louis, à l'encoignure de la rue Dorgenois, contenant 6 chambres, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Deuxième District de cette ville, désigné par le No 26 de l'îlet No 48, borné par les rues Broad, Conti, Dorgenois et la promenade Carondelet ou la rue St Louis, sur un plan de F. A. Tourné, daté le 15 mars 1864, déposé en l'étude de Antoine Doriocourt, notaire, comme plan No 74, lequel lot mesurant 30 pieds de face à la promenade Carondelet (rue St Louis) sur 102 pieds de profondeur et façade sur la rue Dorgenois, desquelles deux rues ledit lot forme l'encoignure.

La rue St Louis est asphaltée et la propriété fait face au canal du vieux Bassin.

Conditions—comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 20 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire aux frais de l'acquéreur.

9 nov—9 16 23 30—déc 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Magasin et Résidence en briques à deux étages centralement situé,

No 409 rue Bourbon, entre les rues St Louis et Conti.

Succession de Mme Kate Wilson.

No 68,676—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 2 décembre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé le 31 octobre 1902, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée la propriété foncière de valeur ci-après décrite à savoir:

Le magasin et résidence centralement situé à deux étages en briques couvert en ardoises No 409 rue Bourbon, avec une grande arrière cour et une bâtisse détachée dans le fond, à deux étages, plus complètement décrit comme suit: un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, étant le lot No 2 de l'îlet No 70 borné par les rues Bourbon, Dauphine, St Louis et Conti et mesure en mesure française 19 pieds 5 pouces de face à la rue Bourbon sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles: ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, désigné par le No 409 rue Bourbon. Etant à une distance de marche facile du centre commercial de la ville, cette propriété de choix devrait attirer l'attention de ceux qui cherchent un placement sûr et rémunérateur.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en billets de crédit à un an, de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; la police d'assurance devant être transférée et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 de façon à lier la vente.

L'acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

1er nov—1er 2 9 16 23 30—déc 2